

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2013

DATE DE CONVOCATION : 06 décembre 2013

N°2013-09-08

Conseillers en exercice : 68
Conseillers titulaires et suppléants présents : 60
Conseillers votants : 51
Dont pouvoir : 2

Pour : 50
Contre : 0
Abstention : 1

L'an 2013 et le 12 décembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Guizengeard sous la présidence de M. Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Loïc DEAU remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : M. LEGER Pascal - **AUBEVILLE** : M. PRISSET Christian - **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard, M. BAUDET Pierre, Mme BOUCHER Maryse - **BARBEZIEUX** : M. VIGNERIE René, M. MOALIC Bernard, M. GUERN Joël, Mme SIDERATOS Claudine, Mme GIRELLI Martine, M. MICHONNEAU René, M. GAURIEAU Francis - **BARRET** : M. CHATELLIER Dominique, M. RAMEAU Michel - **BECHERESSE** : M. PUAUD Gérard - **BERNEUIL** : Mme IMBERT Pascale - **BLANZAC-PORCHERESSE** : M. SALLE Jean-Philippe, M. VINSONNAUD Jean-Michel - **BOISBRETEAU** : M. TESSONNEAU Pierre, M. TETOIN Gaël - **BORS DE BAIGNES** : M. JOLLY Patrick - **BROSSAC** : M. ROUSSELLIERE Joseph, M. BAUDET Jean-François - **CHALLIGNAC** : M. WAYE Guy - **CHAMPAGNE VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène, Mme GARNEAU Janine - **CONDEON** : M. CHAILLE DE NERE Jean, M. BOUTIN Christian, M. COULOUMY Joël - **CRESSAC SAINT GENIS** : M. MAUGET Bernard, M. GALLAIS Denis - **ETRIAC** : M. MASSE Bernard, M. BARON Frédéric - **GUIMPS** : M. BARUSSAUD Albert, M. RAVAIL Pierre - **GUIZENGEARD** : M. GADRAT Christian, M. ARSICAUD Laurent - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **LAMERAC** : M. GAILLARD Eric - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard - **MAINFONDS** : M. BARBOT Jean-Pierre, M. CHABOT Jean-Michel - **MONTCHAUDE** : M. BOBE Pierre, M. GAURIEAU Patrick - **ORIOLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique, M. HILLAIRET Joël - **PEREUIL** : M. VERGNION Philippe - **PERIGNAC** : Mme CORDAILLAT Françoise - **REIGNAC** : M. DEAU Loïc, M. HADJ BOAZA Abdel - **SAINT FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT LEGER** : Mme ROCHAIS Anne Marie - **SAINTE SOULINE** : M. GOHIN Christian, M. FAURE Jean-Marie - **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. ZERBIB Yves - **TOUVERAC** : M. HUGUES Jacky, M. PORTRAIT Bernard.

Etaient présents sans droit de vote :

PRISSET Christian, RAMEAU Michel, IMBERT Pascale, TETOIN Gael, ROUSSELLIERE Joseph, GARNEAU Janine, COULOUMY Joël, BARON Frédéric, RAVAIL Pierre, ARSICAUD Laurent, GAILLARD Eric, CHABOT Jean-Michel, HILLAIRET Joël, FAURE Jean-Marie, ZERBIB Yves.

Etaient excusés :

M. PROVOST Jean-Jacques, M. GOY Jean, M. GALLAIS Denis, M. HUNEAU Patrick, Mme BOISSEAU Danièle, M. GERBIER Jean-Paul, M. VARENNE Michel.

Pouvoirs :

M. GOMES Helder (Barbezieux) a donné pouvoir à M. VIGNERIE René (Barbezieux), Mme JARDRY Suzette (Barbezieux) a donné pouvoir à M. GAURIEAU Francis (Barbezieux).

N° 8 – Objet : Recrutement d'un adjoint administratif pour le secrétariat des services assainissement non collectif et techniques**Rapporteur** : le Président

Monsieur le Président informe que les membres de la commission «environnement/aménagement/urbanisme/logement» du 14 février 2013, ont validé le recrutement d'un(e) assistant(e) administratif(ve) pour tenir les objectifs et assurer un fonctionnement optimal du service. Il a été également convenu que ce besoin devait être comblé par une personne ayant déjà une expérience significative en collectivité territoriale.

Cet emploi pouvait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative, au grade d'adjoint administratif.

Suite au jury du 14 novembre 2013, la candidature d'un adjoint administratif de 1^{ère} classe a été retenue et le recrutement sera effectif à compter du 1^{er} février 2014 par voie de mutation.

La rémunération proposée sera établie par référence au grade de la fonction publique territoriale et au régime indemnitaire afférent.

Etant donné que la CdC4B ne dispose pas encore de régime indemnitaire et afin que cet agent puisse conserver son niveau de rémunération actuel, compte tenu de ses missions, il convient de délibérer sur la mise en place d'une indemnité d'exercice de mission (IEMP) dont le montant sera fixé par arrêté pour cet agent

Où cet exposé, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à la majorité :

- Décide de recruter par voie de mutation pour le poste d'assistante administrative pour le service assainissement un adjoint administratif de 1^{ère} classe, échelon 6 (indice brut 333, indice majoré 316) ;
- Décide la mise en place d'une indemnité d'exercice de mission (IEMP) uniquement pour cet agent compte tenu de ses missions ;
- Donne pouvoir au Président de fixer le taux individuel et donc le montant de la prime allouée et de signer tous les documents nécessaires à sa mise en application dès son arrivée, la somme étant inscrite au Budget Primitif 2014 ;

Autorise Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la mise en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-Préfecture le : 13 décembre 2013...
Publié ou notifié le : 16 décembre 2013.....
Touvérac, le 16 décembre 2013.....

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 13 décembre 2013
le Président,
Jacques CHABOT.

